



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Bureau communautaire du 11 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le 25 mars
à 18 heures 30 minutes, le Bureau communautaire de la Communauté
de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 05 mars 2021

Délibération B20210311_32	Réponse à l'Appel à Candidature lancé par le Conseil Régional Occitanie « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets »
--------------------------------------	--

Etaient présents : AUDOUBERT René, BERTON Philippe, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CAILLET Pierre, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CONDIS Sylvette, DALLARD Jean-Michel, DEJEAN Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, SALAT ÉRIC, TURREL Denis, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient Excusés : BAUDINIÈRE Julien, DANES Richard, DEGA Gilbert, FERRAGE Pierre, Payen Éric, SENECLAUZE Christian.

Pouvoirs : Murcia Christian pouvoir à Jean CHALDUC, VIEL Pierre pouvoir à Denis TURREL.

Secrétaire de séance : Chantal GILAMA

Nombre de membres du bureau : 35
Nombre de membres en exercice : 34 (Maire de Lapeyrère décédé)
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 28

OBJET : Réponse à l'Appel à Candidature lancé par le Conseil Régional Occitanie « Nouveaux territoire engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets »

Monsieur le Président expose aux membres du Bureau le principe de candidature de la Communauté de communes à l'appel à candidature (AAC) « Nouveaux territoire engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets », lancé par le Conseil Régional Occitanie.

Il est exposé que cet appel à candidature est destiné aux territoires n'ayant pas pu bénéficier des dispositifs « historiques » de subventionnement des actions de prévention. Il vise donc à outiller les collectivités développant leurs actions dans ce second temps, par le soutien au recrutement d'un chargé de mission prévention et gestion des déchets, pour conduire une animation territoriale contribuant à l'atteinte des objectifs du PRPGD pendant 12 mois, reconductible une fois (soit 2 ans au maximum). Ce soutien pourra être complété par l'appui à la réalisation d'études pour aider à la prise de décision et à la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation.

Considérant que la Communauté de communes a déjà commencé à s'engager dans ces missions, par l'élaboration en cours de son PLPDMA, par le projet de déploiement de points d'apports volontaire et l'optimisation du service de collecte, et par le démarrage de premières actions de prévention,

Considérant que cet appel à candidature a été publié le 12 février 2021, et que les actions et missions en cours et projetées y sont éligibles,

Monsieur le Président propose au Bureau Communautaire de se porter candidat à cet Appel à Candidature.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer une candidature pour le compte de la Communauté de Communes du Volvestre en réponse à l'appel à candidature « Nouveaux territoire engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets ».**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter l'ensemble des subventions mobilisables dans ce cadre auprès du Conseil Régional d'Occitanie.**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et signer tous les actes, conventions et avenants relatifs à la présente décision.**

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL



28 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication